



Le Congrès national des Parcs naturels régionaux se déroule cette année dans le Parc du Pilat.

La thématique retenue, « les relations entre Parcs et territoires urbains », rejoint tout particulièrement les enjeux du Département de la Loire, à savoir la solidarité entre urbain et rural. Cette thématique est un des axes fondamentaux des politiques du Département et des conseils généraux, historiquement attachés au monde rural.

La collectivité a ainsi mis en place une politique de soutien en faveur des communes et intercommunalités et développe des dispositifs d'accompagnement vis-à-vis des territoires, tout comme le Parc du Pilat conduit des actions combinées entre son territoire, plutôt rural, et ses villes portes.

Le congrès est un évènement important, pour le Parc du Pilat, pour le Département mais plus globalement pour le territoire ligérien.

L'organisation de cet événement sur le territoire départemental est une véritable opportunité : il permettra en effet de communiquer et de valoriser les actions mises en place conjointement par le Département et le Parc du Pilat.

En effet, un partenariat étroit a été tissé depuis de nombreuses années, que ce soit au travers d'une contribution statutaire ou au soutien à un programme d'actions annuel conduit par le Parc naturel régional.

Ce dernier porte à la fois sur des projets qui entrent dans le cadre de la charte, signée par le Département, ou qui concernent des thématiques prioritaires pour le Département (milieux naturels, valorisation touristique, conseil en architecture et paysage...).

**CONGRÈS
des PARCS
2018**
10 | 11 octobre

Relations urbain – rural,
les Parcs explorent
de nouveaux horizons

Contact

David Marailhac
Département de la Loire
2 rue Charles de Gaulle
42000 Saint-Étienne
Tél. : 04 77 48 42 42